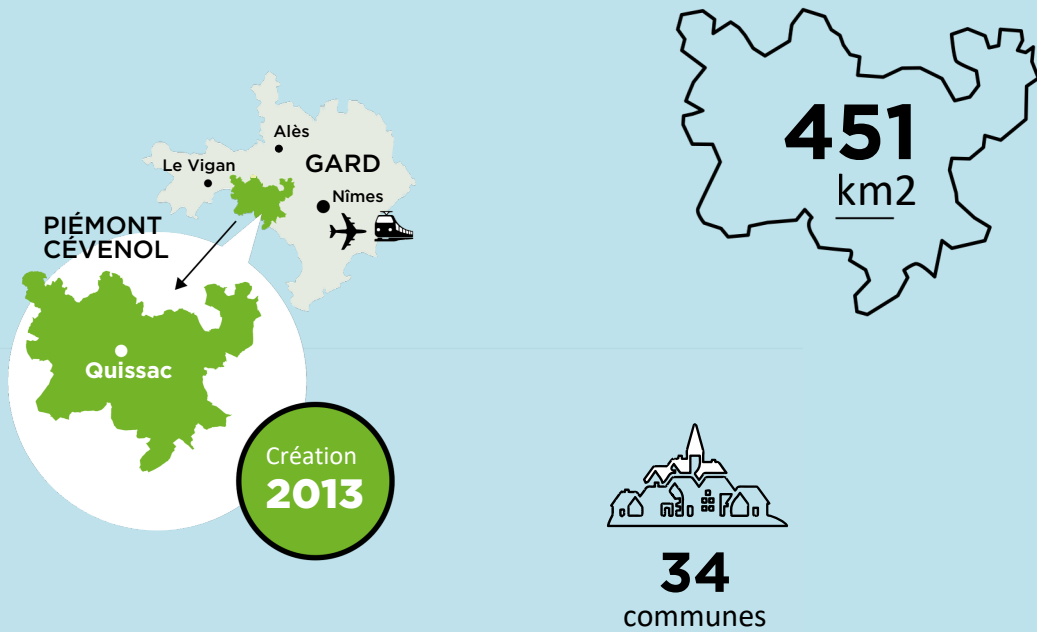


**BILAN DE MANDAT  
2020 - 2025**

# LE TERRITOIRE

## PIÉMONT CÉVENOL



**22 618**

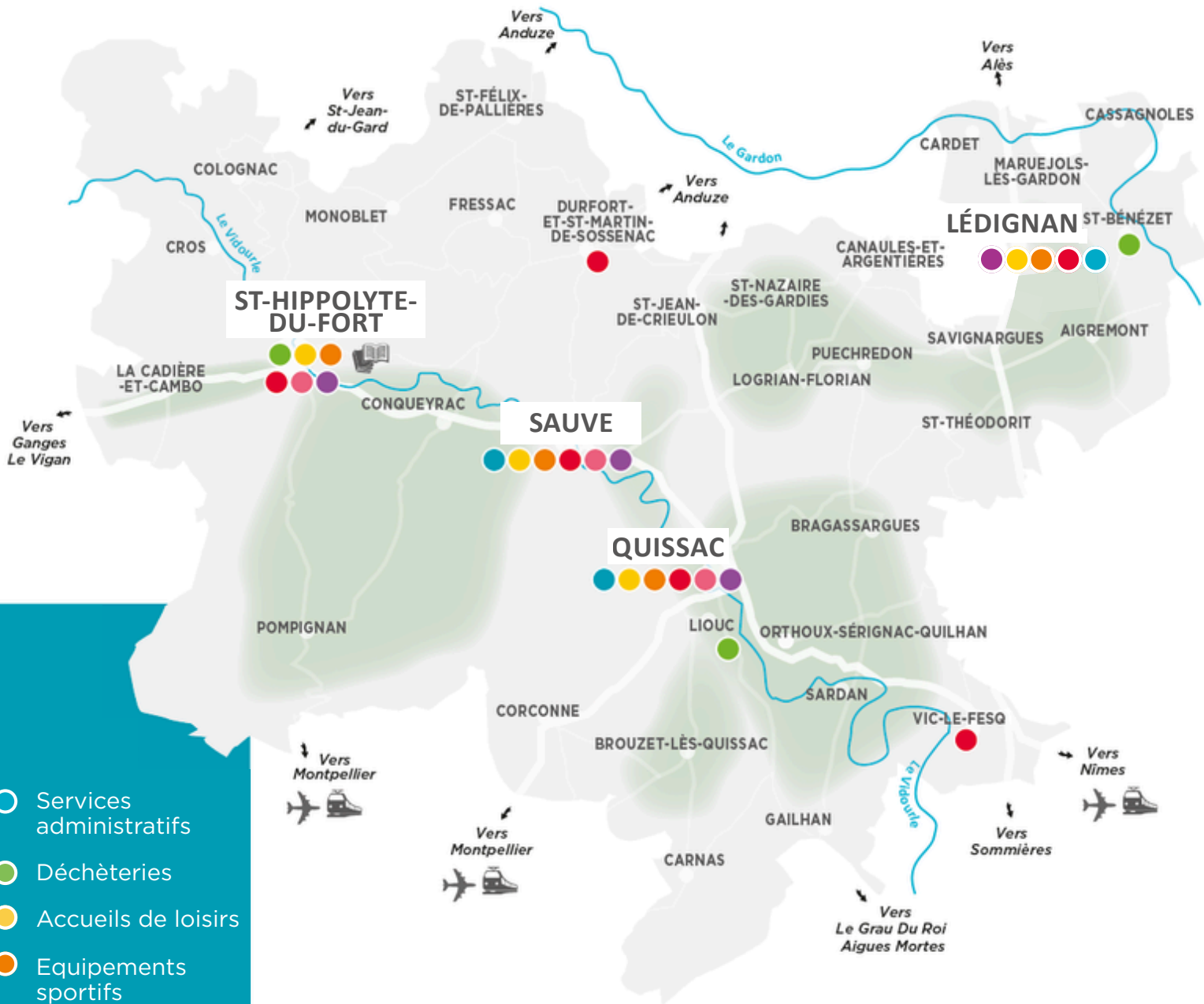
habitants en  
2020



**22 957**

habitants en  
2025

# LES SERVICES SUR LE TERRITOIRE PIÉMONT CÉVENOL



-  Services administratifs
-  Déchèteries
-  Accueils de loisirs
-  Equipements sportifs
-  Crèches
-  LAEP et RPE
-  Piémont services
-  Médiathèque intercommunale

# L'INTERCOMMUNALITÉ

## DU PIÉMONT CÉVENOL

### LES COMPÉTENCES DE PLEIN DROIT



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,  
SCHÉMA DE COHÉRENCE  
TERRITORIALE (SCoT)



COLLECTE ET TRAITEMENT  
DES DÉCHETS MÉNAGERS



DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE ET GESTION  
DES ZONES D'ACTIVITÉS



GESTION DES MILIEUX  
AQUATIQUES ET PRÉVENTION  
DES INONDATIONS (GEMAPI)



ACCUEIL, ANIMATION  
ET PROMOTION  
DU TOURISME

### LES COMPÉTENCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Médiathèque intercommunale et réseau des bibliothèques.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels d'intérêt communautaire.
- Organisation de spectacles et de manifestations culturelles.
- Coordination autour des mobilités.
- Actions en faveur du développement durable.
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements d'accueil de la petite enfance et jeunesse d'intérêt communautaire.
- Accompagnement des familles : Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), Relais Petite Enfance (RPE).
- Projet Social Territorialisé : convention passée avec les acteurs majeurs de la politique sociale départementale et locale visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du Piémont Cévenol.
- Projet Alimentaire Territorial.
- Services exercés pour le compte des communes : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et instructions des autorisations d'urbanisme.
- Actions en faveur de l'emploi et de la formation.

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

57 sièges depuis le 8 juillet 2020, élection des membres du conseil communautaire.

AIGREMONT	1	Gilles TRINQUIER (maire)
BRAGASSARGUES	1	Jean-Pierre ZUCCONI (maire)
BROUZET-LÈS-QUISSAC	1	Laurent GAUBIAC(maire)
CANAULES-ET-ARGENTIÈRES	1	Robert CAHU (maire)
CARDET	2	Fabien CRUVEILLER (maire), Aube MOURET
CARNAS	1	Joël ROUDIL (maire)
CASSAGNOLES	1	David FURESTIER (maire)
COLOGNAC	1	Cyrille BRESSET (maire)
CONQUEYRAC	1	Jacques DAUTHEVILLE (maire)
CORCONNE	1	Lionel JEAN (maire)
CROS	1	Christian CLAVEL (maire)
DURFORT-ET-ST-MARTIN-DE-SOSSENAC	1	Robert CONDOMINES (maire)
FRESSAC	1	Laurent MARTIN (maire)
GAILHAN	1	Jacky SIPEIRE (maire)
LA CADIÈRE-ET-CAMBO	1	Jean-Louis LAGARDE (maire)
LÉDIGNAN	3	Bernard CAUVIN (maire), Delphine SEGURA, Christian VIALA
LIOUC	1	Guy JAHANT (maire)
LOGRIAN-FLORIAN	1	Jean-Marie CASTELLVI (maire)
MARUÉJOLS-LÈS-GARDON	1	Freddy FELIX (maire)
MONOBLÉ	1	Philippe CASTANON (maire)
ORTHOUX-SÉRIGNAC-QUILHAN	1	Jean-Yves AQUIER
POMPIGNAN	2	Michel FOUGAIROLLE (maire), Serge SEMENOFF
PUECHREDON	1	Guillaume GRAS (maire)
QUISSAC	8	Martine AUBERT, Mireille BARBIER (démission en 2025 et remplacée par Laetitia LEROUX, Serge CATHALA (Maire), Nicolas DREVON, Johan FIORENZANO, Bernard GUERIN (démission en 2023 remplacé par Frédéric HERNANDEZ décédé en 2024 et remplacé par Jean PELAPRAT), Catherine MARTIN, Sandrine ROTTE
SAINT-BÉNÉZET	1	Jérôme BARON (maire)
SAINT-FÉLIX-DE-PALLIÈRES	1	Michel SALA (Maire) – Bruno WEITZ (de 2022 à 2024 suite démission Michel SALA)
SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT	10	Réjane BARON, Stéphan BERTO, Marie-Andrée DRACS, Claude FERRAULT, Laetitia GIBERGUES, Hélène MEUNIER, Cyril MOH, Bruno OLIVIERI (maire), Florence ROUX, Joseph TARQUINI
SAINT-JEAN-DE-CRIEULON	1	Jean-Louis CUENOT (maire)
SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES	1	Pierre MAZAURIC (maire)
SAINT-THÉODORIT	1	Cyril SOULIER (maire)
SARDAN	1	Gabrielle TARNOWSKI (maire)
SAUVE	4	Virginie AGNIEL, Olivier GAILLARD (maire), Alexandra MASOT, Louis MOLINES
SAVIGNARGUES	1	Stéphanie LAURENT (maire)
VIC-LE-FESQ	1	José MONEL (maire)



## 67

séances

2020 → 10

2021 → 12

2022 → 11

2023 → 11

2024 → 13

2025 → 10



## 809

délibérations

2020 → 137

2021 → 136

2022 → 145

2023 → 131

2024 → 130

2025 → 130

# LA CONFÉRENCE DES MAIRES



**59**

conférences des maires  
pendant le mandat

Il s'agit d'un organe consultatif d'échanges et de coordination qui a vocation à débattre des sujets d'intérêt commun ou relatifs à l'harmonisation des actions des communes et de l'intercommunalité : stratégie financière, projets inter-communaux...

2020	→	7
2021	→	14
2022	→	10
2023	→	11
2024	→	9
2025	→	8

Cette instance, présidée par le président de la Communauté de communes, est composée de l'ensemble des maires des 34 communes membres.

3 Bureaux Communautaires en 2020, puis suppression des bureaux communautaires dans la même année.

## LES COMMISSIONS

### THÉMATIQUES

Il existe 13 commissions thématiques qui sont chargées, dans leur domaine, d'étudier ou de faire étudier les projets à mettre en œuvre dans le cadre des compétences de la communauté de communes.

Chaque commission se réunit une fois par trimestre et est composée d'un(e) Vice-Président(e) et d'un représentant par commune (avec suppléant), exceptée la commission finances dont la composition est la même que celle de la conférence des maires.

#### LES 13 COMMISSIONS

- Aménagement de l'espace
- Transition écologique et énergétique
- Développement économique
- Petit enfance, enfance et jeunesse
- Eau, assainissement et GEMAPI
- Gestion durable des déchets
- Emploi, formation, insertion
- Projet Social Territorialisé
- Communication
- Tourisme
- Culture
- Sports
- Finances



**233**

séances  
pendant le mandat

2020	→	13
2021	→	52
2022	→	42
2023	→	42
2024	→	45
2025	→	39

# LE BUREAU EXÉCUTIF



**Fabien CRUVEILLER**

Président  
Maire de Cardet



**Cyril MOH**

1<sup>er</sup> Vice-président délégué à  
l'aménagement de l'espace  
Conseiller municipal de  
Saint-Hippolyte-du-Fort



**Serge CATHALA**

2<sup>e</sup> Vice-président délégué  
au développement  
économique  
Maire de Quissac



**Virginie AGNIEL**

3<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée à la  
Petite enfance, enfance,  
jeunesse  
Conseillère municipale de Sauve



**Bernard CAUVIN**

4<sup>e</sup> Vice-président délégué  
à la Communication  
Maire de Lédignan



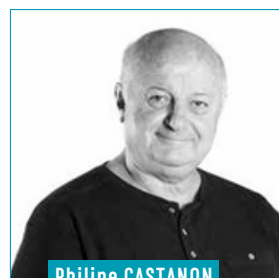
**Stéphanie LAURENT**

5<sup>e</sup> Vice-présidente  
déléguée à la Culture  
Maire de Savignargues



**Laurent MARTIN**

6<sup>e</sup> Vice-président délégué  
aux Sports  
Maire de Fressac



**Philippe CASTANON**

7<sup>e</sup> Vice-président délégué au  
Projet Social Territorialisé  
Maire de Monoblet



**Joël ROUDIL**

8<sup>e</sup> Vice-président délégué  
à la Transition Énergétique  
et Ecologique  
Maire de Carnas



**Nicolas DREVON**

9<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au Tourisme  
Conseiller municipal de  
Quissac



**Jacques DAUTHEVILLE**

10<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au SPANC et la  
GEMAPI  
Maire de Conqueyrac



**Lionel JEAN**

11<sup>e</sup> Vice-président délégué  
à la Gestion durable des  
déchets  
Maire de Corconne



**LAETITIA GIBERGUES**

12<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée  
à l'emploi, la formation et  
l'insertion  
Conseillère municipale de  
Saint-Hippolyte-du-Fort



**247**

réunions  
pendant le mandat



**2228**

décisions  
pendant le mandat



**719**

arrêtés  
pendant le mandat

2020	→	36	187	159
2021	→	43	343	176
2022	→	45	255	111
2023	→	41	422	108
2024	→	40	378	74
2025	→	42	643	91

# LES DONNÉES FINANCIÈRES

## Résultats de fonctionnement 2020-2025 du budget principal

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DEPENSES	12 040 585	12 427 321	13 362 532	14 116 146	14 777 033	14 636 494
RECETTES	12 596 029	12 803 230	14 422 177	14 812 508	15 586 407	15 252 878
<b>TOTAL</b>	<b>555 444</b>	<b>375 909</b>	<b>1 059 646</b>	<b>696 361</b>	<b>809 374</b>	<b>616 384</b>

## Résultats d'investissement 2020-2025 du budget principal

RESULTATS D'INVESTISSEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DEPENSES	1 643 239	1 172 611	3 377 055	3 881 049	1 434 857	1 622 539
RECETTES	1 836 682	2 242 791	1 950 983	3 532 344	1 503 017	698 047
<b>TOTAL</b>	<b>193 443</b>	<b>1 070 180</b>	<b>-1 426 072</b>	<b>-348 705</b>	<b>68 159</b>	<b>- 924 492</b>

Il est à noter que les données financières de 2025 ne sont pas encore consolidées par le Trésor Public.

# LES DONNÉES FINANCIÈRES

## Evolution fonctionnement 2020-2025 budget OTI Piémont Cévenol

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DEPENSES	332 622,40	254 113,78	271 726,78	356 572,87	382 324,70	297 969,86
RECETTES	327 652,60	254 113,78	536 037,03	356 572,87	382 324,70	297 969,86
<b>TOTAL</b>	<b>- 4 969,8</b>	<b>0</b>	<b>264 387</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Evolution investissement 2020-2025 budget OTI Piémont Cévenol

RÉSULTATS D'INVESTISSEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DEPENSES	22 111,14	102 828,23	428 853,78	117 664,21	122 363,21	72 100,01
RECETTES	89 497,17	86 103,94	162 828,54	587 734,64	370 227,76	398 047,27
<b>TOTAL</b>	<b>67 386,03</b>	<b>- 16 724,29</b>	<b>- 266 025,24</b>	<b>470 070,43</b>	<b>247 864,55</b>	<b>325 947,26</b>

Il est à noter que les données financières de 2025 ne sont pas encore consolidées par le Trésor Public.

# LES DONNÉES FINANCIÈRES

## Budget SPANC fonctionnement résultats

RESULTATS FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DEPENSES	116 375,96	90 141,63	98 656,90	74 827,29	92 967,01	135 621,59
RECETTES	116 375,96	92 900,54	70 477,59	48 825,21	27 844,10	103 027,81
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	<b>2 758,91</b>	<b>- 28 179,31</b>	<b>- 26 002,08</b>	<b>- 65 122,91</b>	<b>- 32 593,78</b>

## Budget SPANC investissement résultats

RESULTATS INVESTISSEMENTS	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DEPENSES	-	7 560,00	-	2 988,00	-	-
RECETTES	7 095,92	1 892,00	8 430,90	4 270,15	8 448,14	9 942,14
<b>SOLDE</b>	<b>7 095,92</b>	<b>- 5 668,00</b>	<b>8 430,90</b>	<b>1 282,15</b>	<b>8 448,14</b>	<b>9 942,14</b>

Il est à noter que les données financières de 2025 ne sont pas encore consolidées par le Trésor Public.

# LES DONNÉES FINANCIÈRES

## Budgets annexes

		ZAM SAUVE	ZA LI OUC	ZAC SHF	ZAC SHF 2
2019	SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ	-23 333,68 €	0,00 €	-163,00 €	
2020	DÉPENSES FONCT.	584 784,38 €	- €	330,00 €	
	RECETTES FONCT.	243 062,56 €	- €	330,00 €	
	DÉPENSES I.MEST.	151 345,50 €	- €	165,00 €	
	RECETTES I.MEST.	547 390,47 €	- €	- €	
	<b>SOLDE D'EXECUTION</b>	<b>54 323,15 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-165,00 €</b>	
2021	DÉPENSES FONCT.	611 974,90 €	- €	- €	
	RECETTES FONCT.	367 813,65 €	- €	0,14 €	
	DÉPENSES I.MEST.	127 138,34 €	- €	- €	
	RECETTES I.MEST.	511 255,87 €	- €	- €	
	<b>SOLDE D'EXECUTION</b>	<b>139 956,28 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,14 €</b>	
2022	DÉPENSES FONCT.	467 071,34 €	244 281,63 €	10 897,74 €	8 114,00 €
	RECETTES FONCT.	217 318,16 €	- €	7 877,36 €	38 114,00 €
	DÉPENSES I.MEST.	28 834,00 €	- €	- €	8 114,00 €
	RECETTES I.MEST.	536 936,62 €	- €	10 897,74 €	- €
		<b>SOLDE D'EXECUTION</b>	<b>258 349,44 €</b>	<b>-244 281,63 €</b>	<b>7 877,36 €</b>
2023	DÉPENSES FONCT.	436 040,39 €	Clôturé en 2022	Clôturé en 2022	44 500,00 €
	RECETTES FONCT.	174 348,58 €			49 500,00 €
	DÉPENSES I.MEST.	47 974,41 €			22 614,00 €
	RECETTES I.MEST.	699 383,71 €			- €
		<b>SOLDE D'EXECUTION</b>			<b>389 717,49 €</b>
2024	DÉPENSES FONCT.	526 726,93 €	Clôturé en 2022	Clôturé en 2022	22 614,00 €
	RECETTES FONCT.	230 989,84 €			27 614,00 €
	DÉPENSES I.MEST.	226 056,74 €			45 228,00 €
	RECETTES I.MEST.	843 654,16 €			22 614,00 €
		<b>SOLDE D'EXECUTION</b>			<b>321 860,33 €</b>
2025	DÉPENSES FONCT.	560 261,00 €	Clôturé en 2022	Clôturé en 2022	30 799,00 €
	RECETTES FONCT.	264 523,91 €			35 799,00 €
	DÉPENSES I.MEST.	262 437,71 €			53 413,00 €
	RECETTES I.MEST.	812 179,13 €			22 614,00 €
		<b>SOLDE D'EXECUTION</b>			<b>254 004,33 €</b>

Il est à noter que les données financières de 2025 ne sont pas encore consolidées par le Trésor Public.

# LES DONNÉES FINANCIÈRES

## Dotations & fiscalité

Dotations	Réalisé 2020	Réalisé 2025
FPIC	286 537 €	279 836 €
Dotation d'intercommunalité	655 206 €	722 951 €
Dotation de compensation	455 902 €	411 869 €
Attributions du FDTP	48 843 €	24 170 €
Etat/compens. taxe prof CVAE & CFE	65 482 €	163 809 €
Etat/compens. exo taxes foncières	174 €	3 138 €
	<b>1 512 144 €</b>	<b>1 605 773 €</b>

Fiscalité	taux 2020	taux 2025
TH (résidences secondaires)	11,72%	11,72%
TF bâti	2,15%	2,15%
TF non bâti	6,91%	6,91%
TEOM	13,90%	15,22%
CFE	27,11%	27,11%

## Capacité de désendettement



- Capacité de désendettement de 8,5 années au 31/12/2020.  
(Encours de la dette, 4 744 021,76 €, divisée par l'épargne brute, 555 444,15 €).
- Capacité de désendettement de 8,4 années au 31/12/2024.  
(Encours de la dette, 6 830 247,79 €, divisée par l'épargne brute, 809 374 €).

# LES RESSOURCES HUMAINES ET LA PRÉVENTION

## 2020 - 2021

Maintien de la continuité de service pendant la période COVID-19 avec la gestion de 458 positions d'agents et gestion de crise sociale suite aux confinements successifs qui ont bouleversé les habitudes des Français et ont développé chez certains, un sentiment d'insécurité psychologique.

- Réorganisation de la CCPC suite à la fin des contrats aidés et à la consolidation de certains postes.
- Création d'un poste de coordinateur P.S.T.
- Ouverture des ALSH sur Saint-Hippolyte-du-Fort et Lédignan les mercredis.
- Passage de 40 à 42 places de la crèche de Quissac.
- Fusion des pôles développement territorial et Aménagement du territoire pour créer le pôle Aménagement et développement durable.

## 2022

- Développement du Piémont Services (renforcement des effectifs et structuration du service avec recrutement conseiller numérique.
- Création d'un poste chargé de mission PVD.
- Organisation des élections professionnelles (mandat 2022-2026).
- Augmentation du point d'indice.
- La hausse des indices planchers et le reclassement dans la catégorie B.
- Lancement d'un diagnostic RH auprès d'un cabinet spécialisé.

## 2023

- Développement de la politique d'accueil en faveur des 0-13 ans : recrutement de directeurs en ALSH.
- Réouverture du centre aquatique avec le recrutement de saisonniers et l'accompagnement du service prévention.
- Recrutement d'un chargé de mission pour le Programme Alimentaire Territorial.
- Recrutement de 2 agents polyvalents pour la gestion des déchets ménagers.
- Mise en place du télétravail.
- Augmentation de la valeur du point de 3.5%.
- Suite au diagnostic RH, mise en place du plan d'actions qui se traduit notamment un organigramme resserré autour de 3 pôles dont le pôle ressources qui concentre tous les services transversaux.

# LES RESSOURCES HUMAINES ET LA PRÉVENTION

## 2024

- Recrutement d'un responsable eau et assainissement.
- Versement de la prime pouvoir d'achat.
- Poursuite de la modernisation RH, dématérialisation de processus, amélioration des outils SIRH.
- Poursuite du dialogue social : réunions régulières avec les instances (CST et F3SCT).
- Augmentation de 3 points des cotisations CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires).
- Augmentation de la capacité d'accueil de la micro crèche Sauve.

## 2025

- Recrutement d'une instructrice au service urbanisme.
- Renforcement de la politique de prévention : réorganisation du réseau d'assistants de prévention, organisation interne de formation SST.
- Suivi des agents en situation de restriction ou RQTH.
- 82 accueils sécurité effectués.
- Mise en place de la participation employeur prévoyance en 2025 et vote de la participation santé pour 2026.
- Revalorisation du RIFSEEP des cadres.
- Mise en place du bonus attractivité pour les agents travaillant dans le domaine de la petite enfance.
- Augmentation de 3 points des cotisations CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires).
- Actualisation de la charte informatique et renforcement de la RGPD.
- Structuration des parcours professionnels : entretiens professionnels modernisés, montée en compétences des encadrants avec la création de réunion trimestrielle.



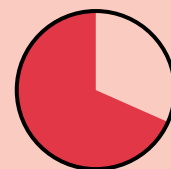
Nombre d'agents



Masse salariale (M€)



Femmes



Hommes

2020/2021 → 139

5,3 M€

2022 → 144

5,7 M€

2023 → 147

5,9 M€

2024 → 149

6,54 M€

2025 → 149

6,6 M€

67%

33%

68%

32%

71%

29%

66%

34%

69%

31%

# L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



## TEMPS FORTS

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur :
  - 2020 : travail sur le schéma de secteur.
  - 2021 : organisation en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Nîmoise et Alésienne (AU) de 44 réunions.
  - 2022 : vote du diagnostic stratégique et de l'Etat Initial de l'Environnement.
  - 2022 : définition et débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT.
  - 2023 : définition des enjeux et dessiner l'aménagement et le développement du territoire pour les vingt prochaines années.
  - 2024 : projet politique concerté au service des acteurs du territoire et de ses habitants.
  - Approbation du SCoT du Piémont Cévenol le 21 mai 2025.
- 2022 : instruction des autorisations d'urbanisme dématérialisées.
- Suivi actif de la révision des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux.
- Accompagnement des communes sur tous les aspects de l'urbanisme.
- Formation des secrétaires de mairies conventionnées sur l'ensemble des sujets de l'urbanisme et sur les logiciels métiers.
- 2024 : travail concerté avec la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle pour la nouvelle version du SIG (VMAP).



## CHIFFRES CLÉS



Nombre de documents délivrés pendant le mandat :

**385** certificats d'urbanisme  
**5 562** déclarations préalable  
**180** permis d'aménager  
**2 922** permis de construire  
**44** permis de démolir

Années	2022	2023	2024	2025
Dossiers dématérialisés	246	401	594	515
Pourcentage dématérialisation	24,12%	39,31%	59,16%	57,48%

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



## TEMPS FORTS

### Développement économique et soutien aux entreprises

- Organisation d'animations économiques (RDV des entreprises).
- Déploiement de dispositifs de soutien financier aux entreprises (Fonds L'OCCAL, immobilier d'entreprises et aide levier).
- Renforcement du partenariat économique.
- Participation à la création d'un nouveau Groupe d'Action Locale (GAL).

### Aménagement et foncier

- Commercialisation des terrains de la ZAM Combe Martèle à Sauve.
- Conduite de projets de zones d'activités (Extension ZAC Batailles et création ZA Coutach).
- Mise en œuvre d'une veille immobilière et foncière économique.

### Transition alimentaire et économie sociale

- Création d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) : ici, c'est manger local !
- Implantation d'une recyclerie et actions de sensibilisation à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



## CHIFFRES CLÉS

**+ 21%**



Croissance du nombre d'entreprises entre 2020 et 2024 (3 805 acteurs économiques en 2024)



**+ de 4 000**  
contacts avec les entreprises  
et porteurs de projets



**9 242 182 €**  
de recettes issues des  
impôts économiques, soit en  
moyenne 1 540 364 €/an



**10**

terrains vendus sur la ZAM Combe Martèle à Sauve, pour des recettes de 818 482 €



**96**

entreprises aidées pour un montant de 162 583 €, soit en moyenne 27 097 €/an

# LE TOURISME



## TEMPS FORTS

- 2020 : lancement de l'appli RANDO GARD, nouveau portail internet et une application mobile audio-guidée.
- 2021 : mise en œuvre de la stratégie touristique d'accueil avec regroupement des moyens humains à Sauve, fermeture du Bureau d'Information Touristique en novembre à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- 2022 : inauguration du nouveau Réseaux Locaux d'Espaces Sites et Itinéraires (RLESI) et des 500 km de sentiers de randonnée balisés, mise en vente des 2 cartoguides « Du Coutach au Gardon » et des « Cévennes au Coutach ».
- 2023 : obtention du classement en catégorie II pour l'Office de tourisme intercommunal.
- 2023 : mise en ligne la plateforme dématérialisée de la taxe de séjour.
- 2024 : inauguration des boucles cyclo touristiques.
- 2024 : mise en œuvre de la décision de transfert de la compétence promotion du Tourisme à la commune de Sauve avec restitution des locaux, déménagement et stockage du matériel, relocalisation du personnel.
- 2025 : mise en ligne du nouveau site internet avec mise à jour des fiches descriptives des activités, des socio-professionnels, etc.
- Travail sur la stratégie tourisme en groupe de travail avec des socio-professionnels volontaires du territoire.
- Déploiement d'outils numériques avec l'implantation d'une borne interactive à Quissac et d'écran dynamique table/pupitre au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal à Sauve (2021), à Saint-Hippolyte-du-Fort (2022) et Lédignan (2024).



## CHIFFRES CLÉS

**90**

contributeurs en moyenne  
(socio-professionnels)



**3 643**

abonnés Facebook contre  
2 234 en 2020



**+ de 46 000**

brochures distribuées



**4300**

personnes  
accueillies en  
moyenne par an au  
sein de l'Office de  
Tourisme pendant  
le mandat



**713 200**

nuitées en moyenne  
par an sur le  
territoire pendant le  
mandat.

**+ de 3.5 millions**

total du nombre de  
nuitées en 5 ans

# LA GESTION DES ESPACES ET DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



## TEMPS FORTS

- Extension des Réseaux Locaux d'Espaces, Sites et Itinéraires sur le territoire de la CCPC : doublement du kilométrage des sentiers de randonnée (250 km en plus).
- Mise en place de 5 boucles cyclo-touristiques.
- Partenariat avec le Conseil départemental du Gard, les communes, les Unités Territoriales départementales, la Fédération Française de Randonnée, des associations, un chantier d'insertion, etc.
- Création et utilisation d'outils de gestion en interne et via Geotrek (mis en place par le Conseil départemental du Gard).
- Communication sur les activités de pleine nature (print, web, post Facebook, RandoGard) en lien notamment avec l'Office de Tourisme intercommunal.
- Création et animation de visites pour les enfants de 2 centres de loisirs du territoire : stand d'informations et balade accompagnée pendant l'évènement "Faîtes du sport" et fête des centres de loisirs.



## CHIFFRES CLÉS

- **34** panneaux d'entrée (1 panneau sur chaque commune)
- **294** poteaux d'Information Directionnelle avec un total de 981 lames sur le réseau de sentiers
- **4** panneaux d'accueil (Relais Information Service)
- **200** carrefours environ équipés de panneaux directionnels sur les boucles cyclo-touristiques.



**500 km**  
de sentiers  
multi-activités



**5**  
boucles  
cyclo-touristiques  
sur environ 300 km



**16**  
itinéraires de  
randonnée (à pied, en  
vélo, en trail) en ligne  
sur l'application  
Rando Gard



(près de) **300**

**91**

**240**

veilles pour vérifier les 500 km de randonnée en interne : assurer la bonne praticabilité, en contrôlant le balisage et le mobilier signalétique et les autres aménagements, et en effectuant des élagages ponctuels

opérations en régie sur la végétation et les itinéraires : élagage, coupe, débitage, abattage arbres, fauchage, débroussaillage, épierrage

interventions en interne sur des mobiliers signalétiques dégradés

# LA GESTION DES DÉCHETS



## TEMPS FORTS

- Reconnaissance unanime du Service de collecte par les usagers pour son engagement lors du confinement du mois de mars 2020 qui s'est traduite par de nombreux courriers de remerciements et de soutien.
- Acquisition d'une tractopelle en 2020 pour la déchèterie de Saint-Bénézet et de deux camions de collecte en 2023 et 2025.
- Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2022-2027.
- 2025 : réhabilitation de la déchèterie intercommunale de Saint Bénézet.
- Passage en collecte mixte (containers individuels et points d'apport volontaire) sur les communes de Gailhan (2023), Durfort Saint-Martin de Sossenac (2023) et Pompignan (2025).
- 2024 : mise en place d'un dispositif d'accès par badge dans les déchèteries intercommunales.
- 2024 : mise en œuvre des filières REP (Responsabilité Elargie aux Producteurs) au sein des déchèteries intercommunales en lien avec les syndicats de traitement.
- Réhabilitation et installation de 19 nouvelles aires de compostage collectif.

A noter que pendant ce mandat, l'intercommunalité a également travaillé sur des sujets stratégiques en matière de gestion des déchets sans forcément y donner suite, comme notamment :

- 2022 : étude de faisabilité d'une tarification incitative.
- 2021 / projet de création d'une nouvelle déchèterie sur le secteur de Lédignan.



## CHIFFRES CLÉS\*

### Déchets collectés en moyenne par an :



**198 kg / hab**

Ordures Ménagères  
Résiduelles



**45 kg / hab**

Recyclables



**45 kg / hab**

Verre



**6 kg / hab**

Papiers



**3**

déchèteries intercommunales accueillant 85 813 usagers par an en moyenne. Y sont collectées environ 12 000 tonnes par an en moyenne

**2** syndicats de traitement :

- ➔ le SYMTOMA
  - ➔ le SITOM Sud Gard
- pour lesquels la compétence traitement leur a été déléguée.

\*Ces chiffres n'intègrent pas les données de l'année 2025 non connues au moment de la rédaction du bilan.

# LA GEMAPI



## TEMPS FORTS

Au cours de ce mandat, les activités de la collectivité en matière de GEMAPI ont été nombreuses.

Parmi elles nous pouvons retenir :

- Sur le bassin versant du Vidourle :
  - Elaboration et labellisation du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) 3 du Vidourle.
  - Lancement des études sur le fonctionnement des karsts en amont de Quissac.
  - Elaboration d'un plan de gestion des atterrissements sur le Vidourle.
  - Etude d'optimisation de la gestion de l'eau des béals sur le haut Vidourle.
  - Lancement des diagnostics de vulnérabilité auprès des propriétaires (Vidourle Alabri).
- Sur le bassin versant des Gardons :
  - Réalisation du schéma d'aménagement de l'Allarenque sur les communes de Lédignan et de Cardet et étude d'opportunité foncière.

A noter que l'intercommunalité a fait le choix en 2018, au moment de la création de la compétence GEMAPI, de la transférer aux Etablissement Publics Territoriaux de Bassins (EPTB) du territoire, à savoir l'EPTB Vidourle et l'EPTB des Gardons, pour garantir une harmonisation des actions à mener à l'échelle du bassin versant.



## CHIFFRES CLÉS



EPTB Vidourle :

- Bassin versant de **850** km<sup>2</sup>.
- Périmètre couvrant 95 communes dont **30** du Piémont Cévenol.
- **3** barrages écrêteurs de crue situés sur le territoire intercommunal.



EPTB Gardons :

- Bassin versant de **2 000** km<sup>2</sup>.
- Périmètre couvrant 171 communes dont **7** du Piémont Cévenol.



En moyenne au cours de ce mandat, le montant de la taxe prélevée sur le territoire du Piémont Cévenol, pour financer les actions en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, s'élève à **400 000€** par an.

# LES SPECTACLES ET LE CINÉMA



## TEMPS FORTS

- Externalisation du festival intercommunal « Les Z'enfants d'abord » avec l'association Epices et Parfums depuis 2020.
- Mise en réseau des acteurs culturels du territoire pour mutualiser les ressources pendant le Covid en 2021 (action en continu).
- Pérennisation du partenariat historique avec la Scène Nationale Le Cratère d'Alès.
- Agenda culturel semestriel (x2), intégré au Journal Communautaire depuis 2022 avec deux distributions par an au lieu d'une seule au printemps.
- Participation et contribution active au nouveau schéma départemental « Osons la culture » en 2018, 2019 et 2025.
- Mise en place du partenariat avec l'Opéra Orchestre National Montpellier - Occitanie en 2024 (partenariat renouvelé pour 2026).
- Regroupement des services Spectacle/cinéma et Lecture publique dans les locaux de la médiathèque intercommunale Olympe de Gouges en 2024.
- Première édition des « Rendez-vous aux jardins » en partenariat avec le service lecture publique en 2025 (action reconduite en 2026).
- Mise en place du partenariat avec Eureka'Art en 2025 pour codévelopper l'action Chemins de traverse > balade + spectacle + dégustation en Piémont cévenol (partenariat renouvelé pour 2026).
- Approbation en Conseil communautaire du conventionnement avec Cinéco pour consolider le dispositif « Cinéma sous les étoiles » présent dans 21 communes du territoire en 2025.



## CHIFFRES CLÉS

- 26 communes sur 34 ont accueilli les spectacles de la saison culturelle.
- Chaque année, 21 communes accueillent les séances de cinéma.



189  
jours d'accueil d'artistes  
en résidences de création

**102**  
séances  
de cinéma



**7 156**  
spectateurs

**142**  
représentations dont  
88 "jeune public"  
54 "ado / adulte"



**7 540**  
spectateurs aux spectacles  
(jeune public et tout public).

# LA LECTURE PUBLIQUE



## TEMPS FORTS

- Réalisation d'une fresque par Zoé Figeac et Laure Fournier et inauguration du nom donné à la médiathèque intercommunale "Olympe de Gougues".
- Arrivée de nouveaux bénévoles, avec désormais 111 personnes engagées à faire vivre leurs bibliothèques dans leurs communes.
- Création d'une navette avec achat d'un véhicule électrique suite à la réception d'une subvention de la DRAC. Cette navette permet de faire circuler les documents sur l'ensemble des 18 bibliothèques du territoire.
- Doublement de la surface de la médiathèque intercommunale pour atteindre 541.71m<sup>2</sup> dédiés à la lecture.
- Création de collections inclusives (une collection Facile à Lire, une collection pour enfants dyslexiques, des livres premières lectures ou en grands caractères).
- En 2025, 10<sup>ème</sup> édition du Prix littéraire "Le livre au cœur", et 8<sup>ème</sup> édition des Rencontres littéraires de la jeunesse piémontaise.
- Nouvelle version du logiciel Orphée.
- De nombreuses animations tout au long de l'année : la quinzaine du Japon, les rendez-vous aux jardins, les actions conjointes spectacles vivants et lecture publique.
- Mise en service d'une boîte de retour de livres devant la médiathèque.
- Rédaction du projet culturel.



## CHIFFRES CLÉS



**3 674**

adhérents(es) dans le réseau dont 1289 à la médiathèque intercommunale, soit 35 %.



**62 990**

emprunts sur le réseau dont 25 626 à la médiathèque intercommunale, soit 41 %.



**63 539**

documents présents dans le réseau, dont 11 500 à la médiathèque intercommunale.



**5 166**

documents acheminés via la navette dont 2 549 issus des collections de Saint-Hippolyte-du-Fort.

# LES SPORTS



## TEMPS FORTS

- Suivi du projet de réhabilitation de la piscine à Quissac de 2021 à 2023.
- Inauguration et ouverture du Centre Aquatique Intercommunal Maurice Perry en mai 2023.
- Création de la manifestation « *Faites du sport* » en 2021.
- Création de la manifestation « *Mondialette du Piémont* » en 2022.
- Création du dispositif « *Cart'O Sports* » en 2022.
- Animation du dispositif UFOSTREET en 2020 et 2021.
- Animation du groupe de travail autour du projet fresque Piscine SHF en 2020.
- Acquisition d'un robot traceur pour stades en 2024.
- Mise en conformité rugby du stade R.Gaillard à Sauve en 2022.
- Développement des actions en faveur de la lutte contre les VSS en 2024 et 2025.



## CHIFFRES CLÉS



- 11** équipements sportifs en gestion intercommunale.
- 18** agents du service sports (3 permanents – 15 saisonniers œuvrant au centre aquatique).
- 52** associations et établissements scolaires collaborant pour la mise à disposition des équipements sportifs intercommunaux.
- + 26 000** passages d'usagers au centre aquatique en 2025.
- 2 500** participants à la manifestation « *Faites du sport* » en 2025.
- 350** participants à la « *Mondialette du Piémont* » en 2024.
- 800** usagers (en moyenne) des structures sportives couvertes.
- 350** usagers (en moyenne) des structures sportives de plein air.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## TEMPS FORTS

- Adoption définitive du Plan Climat Air Energie Territorial en 2022, mise en place d'une feuille de route mobilité et d'une feuille de route bâtiments.
- Village écocitoyen intégré à la fêtes du sport et des centres de loisirs.
- Mise en place du guichet Rénov'Occitanie puis de l'Espace Conseil France Rénov sur le territoire.
- Visite du parc photovoltaïque d'Aubais et des installations de chaleur renouvelable de la commune de Monoblet avec les élus intercommunaux.
- Réalisation d'études pour le déploiement de projets d'énergie renouvelable sur les bâtiments et sites intercommunaux qui vont se développer en 2026.
- Intégration du service transition écologique dans les services transversaux pour une prise en compte dans toutes les actions intercommunales.
- Participations aux réunions et rencontres organisées par les différentes instances, aux niveaux régional, départemental, intercommunal, notamment le comité des partenaires du bassin de mobilité, le comité départemental des énergies renouvelables, la COP régionale, le réseau TOTEN (territoire d'Occitanie pour la transition énergétique), le réseau des pactes territoriaux, le réseau des porteurs de PCAET, le schéma régional de raccordement aux réseaux des énergies renouvelables, le GART (groupement des autorités responsables de transport).
- Travaux de rénovation énergétique au siège de Quissac, à la médiathèque de St Hippolyte du Fort, à l'espace enfance jeunesse et la salle multisports de Quissac.



## CHIFFRES CLÉS

- 22** espaces de covoiturage définis en partenariat avec le Département, 11 portés au niveau intercommunal et 11 au niveau départemental.
- 23** commissions transition écologique et énergétique organisées.



Baisse de **20 %** des consommations d'énergie le 1<sup>er</sup> hiver de mise en œuvre du programme de maîtrise de l'énergie et une baisse constante depuis.



**251 501€** de subvention attribuées pour des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments intercommunaux.

# LE SPANC



## TEMPS FORTS

Au cours de ce mandat les activités du SPANC ont été nombreuses, parmi elles nous pouvons retenir :

- 2020 : clôture du programme de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif classés non conformes, pour les propriétaires ayant engagés les démarches, sur les communes de Monoblet, Saint Félix de Pallières, Cros et Saint Hippolyte du Fort.
- 2021 : modification de la périodicité des contrôles et harmonisation des tarifs des contrôles opérés par le SPANC.
- 2022 : constitution d'un groupe de travail pour étudier les possibilités d'accompagnements financiers pour la réhabilitation des dispositifs ANC suite à la fin des aides de l'agence de l'eau.
- 2023 : réorganisation du SPANC suite au départ des deux techniciens avec le recrutement d'un ingénieur responsable de service et d'un prestataire pour la réalisation des contrôles.
- 2024 et 2025 : relance des contrôles de bon fonctionnement, interrompus pendant deux ans, sur les 34 communes du territoire.

A noter que pendant ce mandat, l'intercommunalité s'est préparée au transfert des compétences eau et assainissement, obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026, avec le lancement d'une étude organisationnelle et le recrutement d'un ingénieur dès 2024.

La loi du 11 avril 2025 mettant fin à l'obligation de transfert est venue interrompre ce processus.



## CHIFFRES CLÉS\*



- **2 471** dispositifs ANC recensés sur le territoire représentant 5 140 habitants, soit 22 % de la population de l'intercommunalité.
- En moyenne, ce sont **280** interventions annuelles effectuées par les services ou son prestataire dans le cadre de l'exercice des missions du SPANC.
- **48.5%** des installations sont aujourd'hui conformes à la réglementation. Elles étaient 34% en début de mandat. En revanche, un peu moins de 10% des dispositifs contrôlés sont considérés comme non conformes avec risque sanitaire et/ou environnemental.
- Mise en place d'une démarche d'application de pénalités pour les seuls cas, soit de refus répétés de contrôle, soit de réhabilitations non réalisées après-vente. Une première série de **132** mises en demeure est donc effective à ce jour. Cette démarche est conforme à la volonté de la majorité des élus du Piémont Cévenol.

\*Ces chiffres n'intègrent pas les données de l'année 2025 non connues au moment de la rédaction du bilan.

# LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN



## TEMPS FORTS

- 20 juillet 2021 : signature de la convention d'adhésion Petite Ville de Demain.
- 26 septembre 2023 : signature de la convention cadre PVD et de son annexe la convention Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).
- Octobre 2022 à avril 2023 : étude sur l'appareil commercial des centres bourgs de Quissac et Saint-Hippolyte-du-Fort effectuée par la CCI.
- Juin 2023 à novembre 2023 : lancement en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Quissac d'une étude de faisabilité sur l'installation d'un système de géothermie sur les bâtiments intercommunaux et communaux situés à Quissac.
- 9 Février 2024 : signature de la convention des avenants aux conventions Bourg Centre Occitanie de Quissac et Saint-Hippolyte-du-Fort (le Vigan renouvelait également son contrat et Sauve signait son premier contrat Bourg Centre Occitanie).
- 9 Avril 2025 : lancement de l'étude pré-opérationnelle habitat à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- 16 décembre 2025 : dernier Comité de projet Petites Villes de Demain et comité de suivi local de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) avec un chef de projet porté par la Communauté de communes du Piémont Cévenol et mis à disposition des communes de Quissac et de Saint-Hippolyte-du-Fort.



## CHIFFRES CLÉS

- 9 signataires : État, Région Occitanie, Département du Gard, PETR Causses et Cévennes, Caisse de Dépôts et de Consignations (Banque des Territoires), Établissement Public Foncier (EPF), Communauté de communes du Piémont Cévenol, communes de Quissac et Saint-Hippolyte-du-Fort.

**8 actions**

portées seule ou en co-maitrise d'ouvrage  
inscrites dans la convention ORT



**3 études lancées**

**5 actions**

terminées entre 2021 et 2025



**155 408€** engagés par la CCPC sur des actions inscrites dans la convention PVD/ORT (le montant ne comprend que les dépenses engagées. L'étude pré-op' habitat n'étant pas terminée les premiers paiements ne sont pas comptabilisés).

# LA PETITE ENFANCE



## TEMPS FORTS

- 2020 : COVID - réquisition des crèches par le préfet, mobilisation des agents sur volontariat, adaptation des services, accompagnement des assistantes maternelles et familles par le RPE.
- 2021 : réforme EAJE - application de la loi ASAP.
- Infrastructures et équipements :
  - Rénovations des crèches (salles de change, toitures, protections murales, jeux extérieurs).
  - Mise à disposition puis démarrage des travaux à l'Espace Enfance Jeunesse de Quissac.
  - Projets en cours : construction Pôle Intercommunal Enfance Jeunesse et extension ALSH à Sauve.
- Qualité et attractivité :
  - Label Écolo Crèche.
  - Mise en place du bonus attractivité pour les agents.
  - Réalisation d'une vidéo sur le RPE.
  - Partenariat avec la MEEEX et la PMI / détection des TND.
- Formation et professionnalisation :
  - Agents crèches : sensibilisation TND, bien-être, langage des signes (51/52 agents formés).
  - Assistantes maternelles : soirées d'information (5/an), formations labellisées Ipéria (10/an), analyse des pratiques (6/an).
- Projets pédagogiques et culturels :
  - RPE : mise en place de nouvelles propositions : Explo'RAM (Createctura), médiation animale, sorties nature, matinées intergénérationnelles en EHPAD (Quissac et St-Hippolyte-du-Fort), aisance aquatique, éveil au goût, résidence d'artiste pour spectacle jeune public.
- Événements fédérateurs annuels :
  - Journée de la Petite Enfance (400 entrées en 2025).
  - Rendez-vous de l'Enfance (60-70 participants à chaque matinées).
- Participation à l'évènement "Faites du Sport" et à la fête des centres de loisirs.



## CHIFFRES CLÉS

### FRÉQUENTATION

Le LAEP  
Lieux d'Accueil Enfants  
Parents

**81 → 136**  
enfants/an

Les crèches

**270**  
enfants accueillis en  
moyenne par an



### ATELIERS COLLECTIFS DU RPE

autour de  
**100**  
matinées ateliers/an

**40**  
assistantes  
maternelles

**170**  
enfants en moyenne

### ÉVOLUTION DES STRUCTURES



#### Les crèches

Augmentation des capacités (Quissac : 40→42 places ; Sauve : 10→12 places).



#### Le LAEP

Passage d'une séance tous les 15 jours à 1 par semaine (St-Hippolyte-du-Fort) et ouverture de matinées à Quissac.



#### RPE

Baisse du nombre d'assistantes maternelles agréées (85→75), environ 64 en activité réelle. 52 font appel régulièrement aux services du RPE.

# L' ENFANCE JEUNESSE



## TEMPS FORTS

- 2021 : 1<sup>ère</sup> soirée « Rendez-vous des ados » sur le thème du cyber harcèlement.
- 2022 : fin direction multisites, recrutement de 2 directeurs supplémentaires : 1 par centre de loisirs.
- 2022 : augmentation de la capacité d'accueil du centre de loisirs de Quissac avec +8 places.
- 2023 : présentation des dispositifs de service civique et de volontariat européen auprès des jeunes du territoire.
- Partenariat favorisant une alimentation saine et équilibrée, en lien avec un prestataire privilégiant les circuits courts et les produits locaux : « de la terre à l'assiette ».
- 2024 : actions de sensibilisation et de prévention autour du harcèlement et du bien vivre ensemble auprès des enfants des centre de loisirs.
- 2024 : lancement des projets d'extension et de réhabilitation des centres de loisirs de Sauve et de Quissac.
- 2024 : participation au projet de création du pôle intercommunal de services enfance - jeunesse à Saint-Hippolyte-du-Fort.
- 2025 : augmentation de la capacité d'accueil du centre de loisirs de Saint-Hippolyte-du-Fort avec +12 places.
- 2025 : lancement du projet passerelle entre crèche et centre de loisirs.
- 2020 à 2026 : 2 éditions du dispositif intercommunal de formation « Devenir animateur ».
- 2020 à 2025 : pérennisation du prix littéraire de la jeunesse piémontaise.
- 2025 : regroupements de la " Fête des centres de loisirs " et de l'évènement " Faites du sport ".
- 2026 : poursuite du développement de l'offre d'accueil de loisirs avec : +12 places au centre de loisirs de Lédignan, +16 places au centre de loisirs de Quissac.



## CHIFFRES CLÉS

**4** centres de loisirs intercommunaux.

**1** enfant sur 3 du territoire fréquente les centres de loisirs.

### MERCREDI

**140** places en 2022 contre **188** places en 2026, soit **+48** places ouvertes les mercredis sur la durée du mandat.

### VACANCES SCOLAIRES

**164** places en 2022 contre **212** places en 2026, soit **+48** places ouvertes pendant les vacances scolaires.



**60** jeunes formés par le dispositif « Devenir animateur ».

**10** années d'aide à la formation BAFA : « Devenir animateur ».



**1 112** enfants inscrits dans nos centres de loisirs en 2025.

**350** collégiens participant à la "Rencontre de la jeunesse piémontaise".

**4** « Rendez-vous des ados ».

# EMPLOI - FORMATION - INSERTION



## TEMPS FORTS

### Une montée en puissance continue du Piémont Services

#### 2020-2021 - Structuration du service et ancrage de la médiation numérique

- Mise en œuvre du service conseiller numérique, intervenant sur 20 communes pour accompagner habitants et acteurs du territoire dans leurs usages du numérique.

#### 2022 - Reconnaissance nationale et nouvelle identité

- Obtention du label Maison France Services (avril 2022).

#### 2023 - Un outil renforcé au service des habitants

- Installation et inauguration du Piémont Services à Quissac et continuité de l'itinérance sur Saint-Hippolyte-du-Fort et Sauve.

#### 2024 - Diversification des services et développement territorial

- Mise en place d'un Point Justice (permanence d'avocats, conciliateur, juriste AGAVIP).
- Ouverture d'une permanence à Lédignan en septembre, renforçant la proximité.

#### 2025 - Un service complet et reconnu

- Accueil d'une permanence du Défenseur des droits et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard.
- Organisation des jobs d'été, de Journée Portes ouvertes France Services et d'une Semaine de réduction des déchets numériques.

#### Actions spécifiques en faveur de l'emploi, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire (2020)

- Création d'un fonds d'aide pour les associations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).
- Accompagnement des projets du chantier d'insertion Pays Cévenol pour le développement de la recyclerie, outil structurant de valorisation des déchets et d'insertion professionnelle.

#### 2020 - 2025

- Médiation numérique permettant un meilleur accès aux offres d'emploi, à France Travail, aux démarches administratives et à l'autonomie numérique des habitants.



## CHIFFRES CLÉS



**36 857**

accueils effectués



**13 372**

entretiens réalisés

### LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

**629**

ateliers collectifs



**3251**  
participants

**847**

accompagnements individuels

# LE PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ



## TEMPS FORTS

- 2021 - Les paniers solidaires : action co-portée par la MSA, les Espaces de Vie Sociale (EVS) et la CCPC. Dans le contexte de la crise sanitaire du COVID, mise en place d'une distribution de paniers de légumes pour soutenir l'agriculture locale, à destination de personnes en situation de rupture sociale, économique, de santé... avec la participation financière de la MSA.
- 7 décembre 2022 : signature du renouvellement du projet social de territoire (PST) 2023/2027 et de la contractualisation avec la CAF : la CTG (convention territoriale globale). Le PST 2023/2027 a été co-construit à la suite de d'une journée multi partenariale, 72 partenaires ont collaborés pour le renouvellement et les propositions d'actions.
- 2022 : journée de sensibilisation des élus sur l'habitat indigne en collaboration avec le parquet d'Alès.
- 2023 : lancement du dispositif « un poussin à l'école » avec l'Education Nationale et les centres de loisirs.
- 2023 : journées de sensibilisation au harcèlement entre enfants pour tous les professionnels du territoire, avec la Gendarmerie et l'association Alphée.
- 2024 : ouverture du point justice au sein de Piémont Services.
- 2024 : création du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).
- 2024 : premier forum de l'emploi saisonnier à destination des jeunes : job d'été.
- 2025 : parution du Guide des familles.
- 2025 : pôle enfance jeunesse intercommunal à Saint Hippolyte du Fort : élaboration des plans avec le cabinet d'architectes lauréat du concours.



## CHIFFRES CLÉS

- 2<sup>ème</sup> PST : 2023/2027.
- **8** cosignataires : Caisse d'Allocation Familiales du Gard, Mutualité sociale agricole du Languedoc, mission locale garrigue Cévennes, Communauté de Communes Piémont Cévenol, SIRP Saint Théodorit-Savignargues-Canuales, SIRP Brouzet-Carnas-Corconne, SIRP du Coutach, commune de Lédignan.



### 1 PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

3 axes de développement :

- coéducation et bien-être de l'enfant
- parcours d'avenir pour la jeunesse
- bien-être des habitants

### 11 THÉMATIQUES

- prévention
- parentalité
- petite enfance
- enfance
- jeunesse
- insertion
- mobilité
- logement
- accès aux droits et numérique
- animation de la vie sociale
- personnes fragilisées

# LA COMMUNICATION



## TEMPS FORTS

- Création d'une nouvelle charte graphique avec l'appui d'une agence de communication.
- Déclinaison de la charte graphique sur l'ensemble des supports de communication.
- Déclinaison de la charte graphique sur l'ensemble des panneaux de signalétique et implantation de panneaux d'entrée sur le territoire.
- Évolution du journal communautaire (parution bi-annuelle) : nouvelle ligne éditoriale, nouveau rubriquage, mise en avant d'interview et de témoignages, modification de la périodicité (avril et septembre).
- Refonte du rapport d'activité avec l'appui d'une agence de communication.
- Structuration de l'accès aux réseaux sociaux : création d'une page Facebook, d'une ligne éditoriale, et créations de contenus (photos, vidéos, textes) pour son animation quotidienne.
- Refonte du site internet avec l'appui d'une agence spécialisée web.
- Renforcement de la transversalité du service communication.
- Démarche éco-responsable avec réduction des quantités d'impressions.
- Communication sur les 10 ans de la communauté de communes.
- Création d'un kit de communication relations publiques pour tous les services.
- Acquisition de logiciels professionnels dédiés au service communication.



## CHIFFRES CLÉS



**642**

articles de presse publiés



**512**

followers à la fin  
de l'année 2020  
(ouverture en avril 2020)

**3403**

followers à la fin  
de l'année 2025



**2**

journaux communautaires distribués  
dans les boîtes aux lettres de 11 200  
foyers



**31**

publications en 2020

**436**

publications en  
2025

LES

# SERVICES GÉNÉRAUX



## TEMPS FORTS

- Organisation de l'élection du Président et des vice-présidents.
- Mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA) dans le cadre de la pandémie COVID.
- Actions liées à la mutualisation avec les communes.
- Déploiement du télétravail (commande de matériel) et accompagnement du prestataire informatique pour le déploiement d'Office 365.
- Mise en place de la Réglementation Générale de la Protection des données (RGPD) et inspection réglementaire des archives par la préfecture du Gard.
- Organisation d'événements (inaugurations du centre aquatique, du Piémont Service et des boucles cyclo-touristiques, animations lors de journées thématiques (PAT, saison culturelle), cérémonie de remise des médailles du travail et départs à la retraite, etc).
- Mise en œuvre du déménagement du siège suite aux travaux (signalétique).
- Modification des statuts de la communauté de communes pour restituer la compétence promotion du tourisme à la commune de Sauve.
- Modification des intérêts communautaires pour notamment restituer à la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort la piscine et le plateau sportif suite à la révision de statuts pour être en cohérence avec la compétence tourisme.



## CHIFFRES CLÉS



**29**

déclarations de sinistres pendant le mandat



**228 570,86 €**

volume financier des assurances



**21**

en 2020

**29**

en 2025

nombre d'événements organisés sur le territoire de la CCPC hors spectacles et cinéma

# LES MARCHÉS PUBLICS



## TEMPS FORTS

- Construction du centre aquatique sur la commune de Quissac.
- Lancement et attribution d'un concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la future construction d'un Pôle Intercommunal Enfance Jeunesse sur la commune de Saint Hyppolite du Fort.
- Création de boucles cyclo touristiques sur l'ensemble du territoire.
- Rénovation de l'ancien centre des impôts et création de Piémont Services.
- Réalisation d'audits énergétique sur l'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes.
- Travaux de réhabilitation de la déchetterie sur la commune de Saint-Bénézet.



## CHIFFRES CLÉS



Gestion d'une moyenne allant de **80** à **100** contrats chaque année.

# LES SYSTEMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES

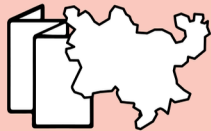


## TEMPS FORTS

- Utilisation, mise en place et actualisation d'outils cartographiques pour le Service APN (RLESI, Boucles cyclo) dans le cadre de projets, de leur mise en place, de leur suivi, des bilans demandés et de la communication papier, site internet et application numérique.
- Situation et occupation des 10 ZA de la CCPC pour le service Développement Economique.
- Cartes ZAENR (service Transition énergétique) pour différentes mairies.
- Participation au bilan d'activité du service SPANC.
- Cartes statistiques et prévisionnelles pour le service Spectacle vivant.
- Carte interactive des associations sportives (macarte.ign.fr) pour le service Sports.
- Plan pour l'évènement « Faites du Sport et fête des centres de loisirs ».
- Bilans en 2020 et 2025 : « L'Essentiel sur... la Communauté de Communes du Piémont Cévenol et les 7 intercommunalités et métropoles adjacentes ».



## CHIFFRES CLÉS



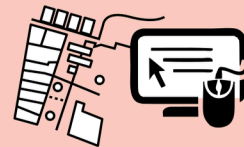
Production d'environ

**100**

cartes par an pour une moyenne de

**12**

services de la CCPC



Travail sur

**6**

logiciels de cartographie :  
QGIS, Qfield, Geotrek, Mhikes,  
macarte.ign.fr, Vmap

# LA MAINTENANCE

## DES INFRASTRUCTURES



### TEMPS FORTS

- Suivi des chantiers suivants :
  - centre aquatique intercommunal.
  - espace enfance jeunesse de Quissac.
  - extension de la micro-crèche de Sauve.
  - réfection de la toiture de la crèche de Quissac.
  - réfection de la toiture du stade de Sauve.
  - réfection des locaux de Piémont Services.
- Réalisation de travaux en régie : extension du siège de Quissac, création d'une buvette au centre aquatique intercommunal, sécurisation de la déchèterie de St Bénédet.
- Ouverture et prise en main technique du centre aquatique Maurice Perry.
- Mise en place des astreintes pour assurer la continuité d'exploitation 7j/7 de l'ensemble des sites.
- Regarnissage, fertilisation, décompactage et sablage réguliers des pelouses de stades.



### CHIFFRES CLÉS



## 41

véhicules et engins entretenus



## 26

sites et bâtiments intercommunaux entretenus :

- 2 centres de loisirs,
- 1 centre aquatique,
- 1 salle multisports,
- 6 crèches et micro-crèches,
- 1 centre technique intercommunal,
- 3 déchèteries,
- 1 médiathèque,
- 3 bâtiments administratifs,
- 1 plateau sportif et 5 stades (vestiaires et pelouses),
- 2 zones d'activités



## 725

interventions par an sur  
les infrastructures en  
moyenne

# L'INFORMATIQUE



## TEMPS FORTS

- Migration de l'infrastructure physique vers une infrastructure Cloud (Microsoft OneDrive/SharePoint).
- Sécurisation des données de la collectivité.
- Changement des prix de l'ensemble du Parc téléphonie mobile.
- Passage à la softphonie (téléphonie sur internet).
- Passage à la fibre de l'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes.
- Equipement et connexion de l'extension du siège suite au rachat des anciens locaux de Groupama par la collectivité.



## CHIFFRES CLÉS



**0 €**

Coût de la migration vers le Cloud Microsoft

**-63,84%**

Baisse du coût de l'ensemble de la flotte mobile suite à un changement tarifaire



Gestion d'un parc de :

**222** ordinateurs,

**15** copieurs

**7** serveurs



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

13 bis rue du Docteur Rocheblave - 30260 QUISSAC

Tél. 04 66 93 06 12

[www.piemont-cevenol.fr](http://www.piemont-cevenol.fr)